

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBAL, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Eppié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de Pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don Julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatien KONAN & Tchékpoho SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

- 12. Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
- 13. Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
- 14. Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
- 15. Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 16. La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 17. Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
- 18. Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

- 19. Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
Fabrice OULAI..... 268-277
- 20. La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
- 21. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
- 22. L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)**
Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers
dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER)
à Dakar (Sénégal)**
Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo
(nord de la Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture
de Yamoussoukro**
Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural
dans la sous-préfecture de Duékoué**
Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës
dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
SEDEHI Akissi Epiphane, TRA BI Zamblé Armand &
KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction
de l'existence à la fonctionnalité**
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans
la problématique du développement de l'Afrique**
Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique : déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique : diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale : dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien : une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré, sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES**Sciences politiques et administratives**

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868

Délits économiques à Lubumbashi : Enquête proactive

MULUNDA TSHIEYA Lucien
Professeur Associé,
Université de Lubumbashi (UNILU),
En République Démocratique du Congo,
Email : lucientshieya@gmail.com

Date de soumission : 15-01-2026

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

Cette étude met en exergue la description des crimes économiques et les techniques utilisées par les policiers de l'unité de lutte contre cette criminalité à Lubumbashi en vue d'identifier la stratégie formelle la mieux efficace. Pour y parvenir, six (6) enquêtés ont été interrogés dans un entretien semi directif. Les résultats montrent que les délits économiques les plus courants sont la fraude douanière, le commerce illégal et le blanchiment des capitaux. Pour lutter contre ces crimes, la Police de lutte contre les crimes économiques utilise diverses stratégies et une multiplicité d'acteurs actifs. Cependant, les actions de celle-ci sont entravées par le phénomène de parrainage, et autres comportements déviants de certaines autorités policières, judiciaires, politiques et administratives. Ce qui fait, pour clôturer certains dossiers judiciaires, les enquêteurs sont astreints à négocier avec les opérateurs véreux. Toutefois, l'enquête policière proactive qui consiste à cibler les délinquants potentiels en vue d'anticiper la commission des délits donne plus de résultats concrets et devrait être renforcée car elle semble prometteuse.

Mots clés : enquête, proactive, crimes, économique, Lubumbashi.

Economic crimes in Lubumbashi: Proactive inquiry

Summary

This study highlights the description of economic crimes and techniques used by the Police unit combating this type of crime in Lubumbashi, with the aim of identifying the most effective formal strategy. To achieve this six (6) respondents were interviewed in a semi-structured-interview. The results show that the most common economic offenses are customs fraud, illegal trade; and money laundering. To fight these crimes, the Economic Crimes Police use various strategies and involve multiple active actors. However, its actions are hindered by the phenomenon of sponsorship and other deviant behaviors of some Police, judicial, political, and administrative authorities. Consequently, to close certain legal cases, investigators are forced to negotiate with unscrupulous operators. Nevertheless, proactive Police investigation, which involves targeting identifying potential offenders to anticipate the commission of crimes yields more concrete results and should be strengthened as it seems promising.

Keywords: investigation, proactive, crimes, economic, Lubumbashi.

Introduction

« Déjà vers les années 360 avant Jésus Christ, Aristote voyait dans le commerce une activité que l'on ne pouvait exercer sans manquer aux exigences de la justice ; une activité « qui n'a point de terme où puisse s'arrêter la cupidité ». Ce qui fait que la criminalité économique se situe à cette extrémité où la majeure partie des comportements délinquants sont motivés par : l'envie de s'enrichir, l'aspiration à plus de bien-être, le goût de luxe, le souci d'améliorer ses conditions matérielles ou enfin, la quête de plus de sécurité » (J.-L. Bâcher, (1997). Pour lutter contre les différentes formes de délits économiques, les spécialistes en sécurité estiment qu'il faut mener des investigations criminelles. Selon les approches mobilisées, il ressort deux procédés d'enquête à savoir : l'approche réactive et celle dite proactive.

Cet article se focalise sur la dernière approche qui cible les délinquants potentiels en vue d'anticiper la commission d'actes délictueux. La problématique que sous-tend cette recherche porte sur la description des crimes économiques rencontrés lors des enquêtes menées à Lubumbashi et les techniques utilisées par les policiers de lutte contre la criminalité économique et financière.

Cette recherche s'inscrit dans l'approche qualitative et opte pour la démarche inductive (P. Paillé, A. Muccheli et al, 2012 : 230-248). Elle a fait recours à l'entretien semi-directif comme technique de collecte et à l'analyse thématique (B.M. Miles et A.M. Huberman, 2010 : 100-125) pour parvenir à des résultats scientifiques escomptés. Cet article comprend trois points. Le premier porte sur le cadre théorique, le deuxième aborde les aspects méthodologiques enfin, le troisième présente les résultats de la recherche.

1. Cadre théorique

1.1. Lien entre activités économiques et crimes

Le crime économique est tout acte commis en violation de la loi dans une des étapes du processus économique dont : la production, la distribution, la commercialisation de biens et service à l'exception de crimes contre l'individu et crimes contre la propriété (J. Marquis, 1977). « C'est l'ensemble de comportements commis contre les biens sans violence, mais par quelque astuce ou tromperie ou encore par l'abus d'une position de puissance ou d'influence, en vue d'un profit. Contrairement aux criminels ordinaires, les auteurs des crimes économiques (personnes physiques ou entreprises, qu'elles soient publiques ou privées) possèdent des qualités telles que de l'imagination, de l'ingéniosité, des connaissances techniques (informatiques, bancaires, commerciales, etc.), du savoir-faire, de l'expérience et pas mal d'intelligence pour réaliser leurs délits économiques » (J.-L. Bacher, 1997).

« La criminalité ou la délinquance économique nous fait notamment pénétrer dans le monde des échanges commerciaux. Elle est aujourd’hui amplifiée par la prolifération des nouvelles technologies de la communication et de l’information, la structuration des organisations criminelles et des entreprises qui peuvent utiliser la liberté d’axer aux frontières (marchés communs régionaux et sous régionaux), la liberté de mouvement des marchandises et des capitaux et la libre prestation des services. Cette facilitation des mouvements se cristallise dans un processus plus large à l’échelle planétaire à savoir, la mondialisation. En même temps, ces mouvements engendrent des crimes économiques tant sur le plan national que transnational » (S. Diakhate, 2017).

Dans un tel contexte, les actions de l’Etat pour lutter efficacement contre la criminalité économique s’effritent. Aussi, les difficultés économiques à savoir : les crises mondiales, les inflations, les pandémies, etc., dans lesquelles se débattent tant d’entreprises les conduisent à la délinquance. Les crimes économiques englobent « les infractions fiscales et douanières, les atteintes au devoir de probité à savoir : la corruption, le trafic d’influence, les fraudes fiscales et douanières, la prise illégale d’intérêt, la surfacturation, la sous-évaluation et/ou la surévaluation des produits ou services etc., les atteintes aux finances publiques et au droit de la concurrence, ainsi que celles relatives à l’organisation et au fonctionnement des marchés (tarif illicite, attribution illégale de marché public, monopole...).

Il est important de rappeler ici qu’il existe deux catégories de criminels économiques : la première est constituée des criminels qui agissent seuls et la deuxième catégorie comprend les criminels qui conspirent la commission du crime. Le tableau ci-dessous illustre les crimes économiques rencontrés sur le plan international.

Tableau 1. Synthèse des crimes économiques (R.-T. Naylor, 2002).

N ^o	Crimes contre les personnes	Crimes axés sur le marché	Crimes liés au déroulement des activités commerciales
1.	<i>Commis contre les citoyens :</i> vol et extorsion, spoliation immobilière, esclavage professionnel ou sexuel, vente illicite d’œuvres d’art, etc.	<i>Dans le but de se soustraire à une réglementation légale :</i> Monopole et rétention des produits, contrebande, trafic d’arme à feu, importation ou exportation des produits prohibés, concurrence déloyale, prix illicite, etc.	<i>Contre les clients :</i> marketing mensonger, violation des droits des consommateurs, frais préalable pour l’obtention d’un service réglementaire, corruption, etc.
2.	<i>Commis contre les entreprises :</i> tout type de crime commis contre l’intérêt d’une entreprise dont, vol des brevets,	<i>Dans le but de se soustraire au paiement d’impôts et taxes :</i> contrebandes, non-paiement de taxes de douane et accises, évasion fiscale, etc.	<i>Contre l’entreprise en général :</i> transport et entreposage des matières toxiques, dangereuses ou périmées, etc.

destruction des biens
d'entreprises, etc.

3. *Commis contre le secteur public* : crimes commis contre l'Etat (corruption et concussion, faux et usage de faux, contrefaçon, immigration illégale, attribution illicite de marché public, etc.)

Dans le but de braver une interdiction : vente de produits volés ou extorqués, trafics illicites, blanchiment d'argent et capitaux, pornographie juvénile, jeux et paris prohibés, vente d'organes humains, etc.

Contre les fournisseur/Investisseur : Factures falsifiées, délits d'initiés, fraude sur les valeurs mobilières, etc.

1.2. Enquête proactive

Lorsqu'il y a violation de droit économique, il n'est pas toujours évident de déterminer le crime. Car, l'acte criminel est généralement enseveli dans des transactions commerciales normales. Ce faisant, l'un des premiers objectifs consiste à établir s'il y a effectivement eu crime. Très souvent l'enquête débute sans victime ni plaignant.

Dans ce contexte, l'approche proactive devient la méthode d'investigation appropriée qui doit correspondre à toute action ou intervention visant à empêcher ou à réduire la possibilité de perpétration d'un acte criminel ou de l'apparition d'un comportement criminel chez une personne à un endroit ou à un moment donné ; et ce, dans le cadre économique. C'est en effet les mécanismes qui visent à réduire le risque d'infraction ultérieure. « Autrement-dit, une intervention qui survient avant que la situation ne soit complètement détériorée » (J. Guay, 1991).

Ici, la finalité de la prévention du crime est non seulement d'empêcher la commission des actes criminels, mais aussi la promotion des comportements et attitudes qui visent la réduction de son impact sur la société ; en d'autres termes, il s'agit de réduire la criminalité et de renforcer le comportement pro-social dans le domaine économique » (C. Mcintosh et L. Jobina, 2012).

Pour atteindre cette visée, les enquêteurs doivent mobiliser les méthodes et/ou techniques policières proactives qui changent selon les constructions sociales d'un pays à l'autre. Ces techniques sont : l'observation, la surveillance, l'infiltration et autres opérations sous couverture (en l'occurrence, les écoutes téléphoniques) et l'interception de communication (C. Brants, S. Field, 1997). Ils doivent posséder de bonnes connaissances de techniques traditionnelles d'enquête et avoir une capacité d'adaptation à des milieux fort différents du criminel habituel. En fin de compte, ils devront travailler avec beaucoup de méthode et veiller aux trois phases relatives à une enquête sur les crimes économiques (J. Marquis, 1977) comme le stipule le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Phases d'une enquête sur le crime économique

N°	Phases	Acteurs et actes à poser	Résultat recherché/attendu
1.	Phase I : Renseignement	Rechercher l'informateur ou la source de renseignement (plaignant ou victime)	Établir s'il y a crime
2.	Phase II	Préparer mandats, consulter procureur, etc.	Obtenir les autorisations légales
3.	Phase III : Investigation	Mener les interrogatoires	Avoir des opinions contradictoires

2. Méthodologie

Cette recherche a été menée à Lubumbashi, la deuxième ville après Kinshasa, industrielle et commerciale de la République Démocratique du Congo (RDC). Dans l'ancienne configuration, cette ville s'appelait la capitale du cuivre et chef-lieu de la province du Katanga. Après le découpage, elle est devenue le chef-lieu de la province du Haut-Katanga. Elle est située au Sud-Est de la République Démocratique du Congo, partageant la frontière avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola.

Sur le plan méthodologique, l'étude a fait recours à la démarche inductive et à l'approche qualitative visant à donner le sens ou à élucider la manière dont les enquêtes ont été menées à la Police Nationale Congolaise à travers son unité de lutte contre la criminalité économique et financière.

Pour parvenir aux résultats scientifiques, réponse relative à cette recherche, l'entretien semi-directif comme technique de récolte et l'analyse thématique ont été mis à contribution. Tandis que l'échantillon a constitué de l'ensemble d'agents de Police de lutte contre la criminalité économique et financière de la ville de Lubumbashi, présents lors de la recherche durant la période du 30 mars au 31 Juillet 2025. N'étant pas à mesure d'atteindre tous les acteurs de terrains (tous les agents de la Police de lutte contre la criminalité économique), la présente recherche a sélectionné quelques-uns qui ont participé à cette recherche, sur base de critères tels que : l'âge, le sexe, le niveau d'étude, l'état civil, le grade et enfin, la fonction.

Il ressort de cette enquête que le profil des répondants se présente de manière suivante :

- Par rapport au sexe : Il s'observe que deux de répondants sont des femmes ; et, 4 des Hommes.
- Quant à la tranche d'âge : nous avons remarqué que l'âge de nos répondant varie de 25 à plus de 45 ans.
- Concernant les grades, fonctions et/ou services, on retrouve : un superviseur d'opérations de terrain (Colonel), un Chef de Bureau (Section anti-fraude, Major), un Chef d'équipe (Commerce illégal – Capitaine), un Superviseur des entrepôts (Anti-

fraude), un Chef de section (Anti-fraude) et un Chef de file (Commerce illégal – adjudant).

3. Résultats

Dans cette partie de recherche, nous abordons quatre points à savoir : les délits économiques rencontrés sur terrain (1), les acteurs impliqués dans les enquêtes criminelles à Lubumbashi (2), les techniques policières mobilisées par les enquêteurs pour lutter contre les délits économiques (3) et enfin, les pratiques formelles et informelles des acteurs.

3.1. Types de délits économiques

Les crimes économiques qui font plus l'objet d'enquête à Lubumbashi sont les suivants :

3.1.1. Fraude douanière

Parmi les infractions de fraude douanière à l'importation et à l'exportation on note : la fraude fiscale, le non-paiement de taxes douanières, la sous-évaluation de la valeur des marchandises, la falsification de dates de péremption des marchandises et enfin, la contrebande.

3.1.2. Commerce illégal

À ce propos, nous avons rencontré les infractions de faux et usage de faux et, le trafic illicite de certains produits prohibés dont la coupe et l'exploitation des bois rouges, etc.

3.1.3. Blanchiment des capitaux

Dans cette rubrique, les seuls crimes retenus sont l'attribution illégale des marchés publics et la corruption. A ce sujet, il faut dire que la Police de lutte contre la criminalité économique ne dispose pas de moyens adéquats pour lutter contre ces formes de criminalité.

3.2. Acteurs impliqués dans les délits économiques

La délinquance économique à Lubumbashi présente un aspect qui entrave régulièrement l'action des enquêteurs, celui du principe de multiplicité d'acteurs agissant de concert contre les intérêts de leurs victimes. Rares sont des crimes économiques qui ne font intervenir qu'un seul sujet actif.

Raison pour laquelle dans le cadre de l'enquête sur les délits économiques menée à l'unité de lutte contre la criminalité économique et financière, en dehors du policier enquêteur et de l'opérateur économique suspect, on retrouve : les informateurs, certaines autorités politico-administratives et, officiers militaires et policiers.

3.2.1. Enquêteurs

Il s'agit des OPJ et agents de police de l'unité de lutte contre la criminalité économique et financière. Leur travail quotidien consiste à prévenir les crimes économiques et financiers en cherchant quotidiennement les infractions dans le secteur économique, le cas échéant réprimés les auteurs de ces délits.

3.2.2. Opérateurs économiques

Il s'agit des commerçants grossistes et/ou détaillants qui, pour arrondir leurs bénéfices s'adonnent à certaines pratiques telles que : fraude douanière, commerce illicite, vente de produits prohibés (exemple, dont la date de péremption est expirée), corruption...

3.2.3. Informateurs

Les informateurs sont des civils qui travaillent secrètement en collaboration avec les policiers de lutte contre la criminalité économique et financière. Ils sont la plupart recrutés par ces derniers et, ont pour rôle de fournir les informations aux enquêteurs, de les accompagner sur les lieux de crimes afin d'indiquer l'emplacement des magasins, des entrepôts... où sont exercés des activités économiques en violation de la loi et ; les trucks transportant illicitement (c'est-à-dire, sans documents de bord légaux) les marchandises. Aussi, les informateurs ont pour rôle de signaler certaines transactions illicites (exemple, exploitation illégale des ressources naturelles ou de la faune et de la flore, etc.).

Il sied de rappeler que les informateurs ne sont pas reconnus comme auxiliaires de la justice par l'État. Ces acteurs de renseignement sont souvent recrutés et motivés ou payés par les enquêteurs qui les utilisent.

Parmi les informateurs on retrouve : les jeunes des quartiers, les vendeurs dans des magasins, les agents de l'Etat commis à l'impôt, les chauffeurs de camions transportant des marchandises, les déclarants des marchandises à la douane, les jeunes de certains partis politiques (dont, les JUNAFEC ou Jeunes de l'Union Nationale des fédéralistes du Congo et les JUDPS ou Jeunes de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social), etc. Certains opérateurs économiques collaborent avec la Police en tant qu'informateurs contre leurs potentiels concurrents. À ceux-ci s'ajoutent les personnes volontaires qui, dans le souci de contribuer efficacement à la lutte contre les crimes qui bloquent le développement du pays, fournissent bénévolement des informations à la Police.

L'agent de Police Nteke estime que la collaboration entre enquêteurs (policiers) et les informateurs prime sur d'autres relations. Pour avoir les informations, ces derniers vont jusqu'à

utiliser leurs moyens de communication, de déplacement sans attendre le financement des policiers. « Les informateurs sont : les chauffeurs, les manutentionnaires, les déclarants, etc. Aussi, il s'agit également de certains jeunes des partis politiques (UDPS, UNAFEC), des travailleurs dans des magasins, des laveurs des véhicules... Certains utilisent même leur moyens propres (Agent Nteke) ».

3.2.4. Certains officiers policiers ou militaires et, autorités politico-administratives

Le plus grand obstacle observé sur terrain dans les enquêtes est l'immixtion de certaines autorités politico-administratives et Chefs hiérarchiques des enquêteurs dans les dossiers judiciaires. Ces derniers déplorent cet état de fait qu'ils considèrent comme préjudiciable à la justice et à l'économie congolaise. Concrètement, les policiers appellent cette pratique « *le parrainage* ».

3.3. Techniques d'enquête policières proactives

Le crime économique est réalisé par des moyens qui ne font en principe pas appel à la force ou à la violence physique, mais qui se caractérisent bien plus par des procédés astucieux ou frauduleux comme la tromperie ou la falsification. Ainsi, il est impérieux de recourir aux informations fiables. C'est essentiellement dans ces conditions que l'enquête criminelle est déclenchée dans le contexte économique. C'est donc par le biais de l'enquête proactive que les crimes économiques peuvent être mis en nu.

De manière générale, les agents de la Police de lutte contre la criminalité économique et financière travaillent pour recueillir des informations sur les trafics ou les échanges des biens et services en vue d'identifier les crimes ou les fraudes. Avant d'intervenir, ils ciblent les opérateurs délinquants potentiels ou les activités économiques jugés illicites. « Tout part des informations fournies par nos sources sur les opérateurs et/ou activités économiques. Lorsque les renseignements sont vérifiés..., dans ce cas, nous pouvons déclencher les opérations » (Agent Motos).

Les techniques utilisées sur terrain sont les suivantes :

3.3.1. Contrôles de routine ou inopinés

Dans le contexte d'enquête proactive des crimes économiques, le contrôle de la conformité et de la légalité par les agents de Police suppose la vérification de titres des opérateurs économiques et de documents de bord de leurs marchandises. Il s'agit, entre autres du contrôle : du permis d'exploitation, du numéro d'impôt, du registre de commerce ou RCCM, des

documents de déclaration des marchandises, de carte de séjour pour les expatriés, de preuve de paiement de taxes et impôts dû à l'Etat.

Les agents de Police de lutte contre la criminalité économique et financière en tenue civile (souvent non armés mais munis d'appareils de communication) effectuent des contrôles systématiques des documents précités, des conditions d'entreposage et de conservation des marchandises, de la légalité d'obtention de celles-ci.

3.3.2. Filature

Les enquêteurs procèdent également par la filature des camions transportant les marchandises à l'aide de Bulletin de Service ou d'Ordre de Mission. Ainsi, on peut noter que la surveillance policière s'avère importante sur terrain, dans la mesure où, elle permet avec moins des moyens, d'intercepter diverses fraudes à l'importation et à l'exportation dans la ville de Lubumbashi.

3.3.3. Agents d'infiltration et de camouflage

Il s'agit de la surveillance par les policiers camouflés, caractérisée par des mécanismes physiques d'observation ainsi que la collecte d'informations de manière systématique sur les activités économiques données, en vue de déterminer le schéma habituel d'importation ou d'exportations des marchandises des opérateurs économiques potentiels délinquants.

3.3.4. Recours aux informateurs

La technique classique la plus utilisée est celle des informateurs, une stratégie nécessaire mais qui suppose la discrétion. Ces derniers ne peuvent, en effet, donner des renseignements qu'à condition qu'ils restent anonymes. Cet anonymat entraîne par conséquent que non seulement l'enquêteur va cacher ses sources d'informations mais surtout, qu'il va « faire une faveur » à celui qui lui fournira une information intéressante.

Dans la pratique, les policiers enquêteurs s'empressent de trouver des voies et moyens pour rencontrer les informateurs : laveurs de véhicules, déclarants, chauffeurs, agents de l'État, opérateurs économiques concurrents, etc. Il faut souligner, par ailleurs que cette technique est la plus utilisée car, elle permet aux enquêteurs de passer incognito et d'effectuer efficacement leurs investigations.

Au final, l'enquête se définit comme l'ensemble des actes effectués par la Police judiciaire sous la direction du Procureur de la République dans le but de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves et d'en identifier les auteurs en vue de le déférer devant la justice, le cas échéant, fixer les amendes transactionnelles pour que les opérateurs qui se sont compromis réparent les préjudices causés à l'Etat congolais.

3.4. Pratiques

3.4.1. Parrainage

Le parrainage est le fait qu'une autorité politique ou un Chef policier et/ou militaire convienne avec un ou plusieurs opérateurs économiques, d'intervenir en leur faveur à chaque instant qu'ils se retrouveront confrontés aux enquêteurs de la Police de lutte contre la criminalité économique et financière.

Cette pratique informelle se manifeste ou se traduit à travers les ordres clairs que certains officiers militaires et policiers donnent aux enquêteurs soit : pour abandonner le dossier, soit pour accepter un pot de vin (une contrepartie financière) sur le lieu de l'infraction ou du crime économique constaté, à défaut de perdre sa fonction si l'enquêteur refuse l'ordre mal donné. Les autorités administratives quant à elles agissant souvent derrière les officiers policiers et militaires à travers des demandes de service soient ; des ordres qu'elles donnent à ces derniers. Ceci justifie le rapport de force existant entre l'agent enquêteur et l'opérateur économique, comme nous renseigne l'agent Motos.

Nous déplorons le parrainage de certaines autorités locales et commandants qui couvrent les auteurs de crimes économiques lorsqu'ils sont appréhendés par nos services... Il suffit d'entamer l'instruction d'un dossier pour recevoir l'appel d'un de nos chefs qui vous demande d'abandonner sur le champ le dossier soit, l'inculpé est membre de famille d'un officier militaire qui lui demande le service soit, le commandant (chef hiérarchique) a reçu un ordre venant d'en autorité de la place.

3.4.2. Négociation

Comme une pratique, la négociation s'observe à la fin de l'enquête et, comprend deux aspects, formel et informel.

- Concernant l'aspect formel, c'est lorsqu'un opérateur économique reconnaît sa culpabilité et demande à ce que son dossier soit clôturé au niveau de la Police. Dans ce cas, l'OPJ va fixer une amende transactionnelle qui fera l'objet de négociation entre les deux. Ainsi, le montant obtenu selon le compromis dans le respect de la loi sera versé dans le trésor public.
- Lorsque l'opérateur économique sollicite l'intervention d'un officier policier ou militaire ou, d'une autorité politique pour la libération de ses marchandises. Sachant qu'il y a eu consommation d'infraction, le(s) enquêteur(s) peut ou pourront négocier avec l'inculpé pour relâcher ses marchandises soit pour le libérer ou, libérer ses commis. L'argent reçu par les enquêteurs dans ces conditions ne sera pas versé dans le trésor

public parce que les négociations se sont déroulées en violation de la loi qui règlemente les activités économiques.

Conclusion

En somme, cet article porte sur : « délits économiques à Lubumbashi : enquête proactive ». La triangulation de l'approche qualitative, de l'entretien semi-directif et de l'analyse thématique a permis d'aboutir aux résultats scientifiques comme réponse relative à la recherche. Prenant le bureau de la Police de lutte contre la criminalité économique et financière dans la ville de Lubumbashi comme site de recherche, l'échantillon a été constitué de quatre agents de Police Nationale Congolaise de sexe masculin et deux autres de sexe féminin, repartis selon l'âge, l'état-civil, la fonction et/ou le service présentés ci-dessus.

De par le rôle qu'ils jouent dans les investigations, deux acteurs se démarquent à savoir, les informateurs et certaines autorités politico-administratives et, officiers policiers et militaires. Les informateurs contribuent de manière efficace dans le déroulement des enquêtes contrairement à certaines autorités politico-administratives et, officiers policiers et militaires qui couvrent souvent certains opérateurs économiques hors lois. La fraude douanière, le commerce illégal et le blanchiment des capitaux sont des délits économiques les plus courants dans la ville de Lubumbashi. Ce faisant, pour lutter contre ces différents crimes, les enquêteurs recourent : à l'usage d'agents de Police camouflés, à l'infiltration et enfin, aux informateurs.

Références bibliographiques

BACHER Jean Luc, 1997, *Criminalités économiques*. Criminologie, vol. 30, n° 1, p. 3-8.

BRANTS Chris je et Field Stewart, 1997, Les méthodes d'enquête proactive et le contrôle des risques, *Déviance et société*. Vol. 21-N°4, p.401-414.

DIAKHATE Sergine, 2017, *La lutte contre la délinquance économique et financière dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et dans l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) : état des lieux et perspectives*. Paris : Université Panthéon-Sorbonne Paris I.

GUAY Jérôme, 1991, L'approche proactive et l'intervention de crise. *Santé mentale au Québec*, 16(2), 136-154. <https://doi.org/10.7202/032231ar>.

MARQUIS Jacques, 1977, *Le crime économique*. In Criminologie, 10(1), p79-93. <https://doi.org/10.7202/017067ar>.



MCINTOSH Cameron et JOBINA li, 2012, *Introduction à l'analyse économique de la prévention du crime : le pourquoi, le comment et les voies d'avenir*. Ontario : rapport de recherche.

MILES B. Matthew et HUBERMAN A. Michael, 2010, *Analyse de données qualitatives*. Bruxelles, De Boeck.

NAYLORN R. Tom, 2002, *Une typologie des crimes motivés par l'appât du gain*. Québec : Ministère de la Justice du Canada.

PAILLE et MUCCHELLI Alex, 2012, *Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris. Armand Colin

PIRES Alvaro, 1997, *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*. Ottawa : École de criminologie, Université d'Ottawa.

PREVOST Lionel, 2000, *Enquête criminelle*. Québec : éd. Modulo.